



Le 7 octobre 2003

186

DQ5.1

Projet d'aménagement hydroélectrique
de la Péribonka par Hydro-Québec

Lac Saint-Jean

6211-03-066

Par télécopieur et par courrier

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du Secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

Madame,

Nous donnons suite à votre lettre du 1^{er} octobre dernier relative aux deux questions formulées lors de vos audiences publiques sur l'objet en titre.

- 1) Par rapport à la première question concernant le dépôt des artefacts prélevés sur les sites archéologiques de la Péribonka à la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, le ministère reçoit favorablement cette demande puisqu'elle est en lien avec les objectifs d'accessibilité des artefacts trouvés sur les terres publiques. Cependant, il est important que ce matériel fasse préalablement l'objet d'analyses, comme c'est le cas à la suite de toutes les interventions archéologiques sur le terrain. Ces analyses sont réalisées en vue de la rédaction du rapport et conformément à la Loi sur les biens culturels (article 39). Celles-ci serviront d'ailleurs à l'interprétation et à la mise en valeur des collections.
- 2) À propos des inventaires réalisés jusqu'à présent et des fouilles complètes prévues sur cinq sites avant la mise en service de la centrale, le ministère est d'avis que ces opérations sont satisfaisantes et en conformité avec les dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement. Toutefois, il y a lieu de faire valoir la présence de ressources spécialisées dans le domaine en région pour réaliser ces travaux d'inventaire et d'expertise, notamment au sein du Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Le recours à ces ressources permettrait d'assurer non seulement des retombées directes dans le milieu, mais également de développer le savoir-faire dans le secteur en complément avec les institutions muséales présentes sur le territoire, en particulier le musée Amérindien de Mashteuiatsh et le musée Louis-Hémon de Péribonka.

En vous assurant de notre entière collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,

Michel Bonneau
c.c. M. Pierre Desrosiers, Direction du patrimoine, MCC